

La COMMISSION EUROPÉENNE DES GAINS vous écrit



Ce courrier à en-tête **COMMISSION EUROPENNE DE GAINS (CEG)** n'a pu que vous étonner.

D'une part, une formulation choc attire votre attention : « La somme totale d'argent à vous expédier obligatoirement d'ici 2 jours maximum s'élève à 1.490 000 cash pour vous ! »

D'autre part, le charabia utilisé est pour le moins curieux : « Le Grand Président de la Commission Européenne de Gains, Monsieur Franz TIMMERSMAN et moi-même, Jean-Joseph BORELLI, Directeur financier des paiements, avons l'immense honneur et plaisir de vous confier que vous avez gagné au tirage au sort réglementaire à notre grand jeu « Exigez en urgence expresse votre 1 million 490 mille euros réparti en 3 gros gains d'argent. » En effet, vous avez remporté, en même temps, 3 gains prodigieux personnels sous contrôles officiels. »

Bien évidemment, ce document n'émane pas d'une intuition européenne officielle et ne vise qu'à obtenir deux éléments :

- Un paiement en billets d'un montant de 30 € (qualifié de « minuscule somme forfaitaire de 30 €) ;
- Votre relevé d'identité bancaire (RIB) ;

Le tout doit être retourné à une mystérieuse société **GMFA** domiciliée en Allemagne.

Le **Réseau anti-arnaques** met en garde le consommateur contre cette offre toxique : il a la certitude de perdre 30 €, et il prend le risque de communiquer à un tiers des coordonnées personnelles (le RIB, plus connu désormais sous le terme d'IBAN).

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)